

naient rang selon leur arme : ceux des *triaires* passant avant les officiers des *principes*, ceux des *principes* avant les officiers des *hastaires*. En outre, le centurion de la première centurie du manipule (*prior*) primait aussi son collègue de la deuxième (*posterior*). Les mêmes dénominations, les mêmes prérogatives demeurèrent, quand *triaires*, *principes* et *hastaires* se fondirent dans l'ordonnance de la légion à cohortes. — Dans la légion manipulaire, le centurion se mouvait pour l'avancement, de la gauche à la droite de tous les manipules, en remontant successivement les 3 lignes de la milice. Parti de la 60^e et dernière centurie (*decimus hastatus posterior*), et passant par tous les grades *postérieurs*, il commençait ensuite la série des *priores*, puis entrait dans les *principes*, avec le titre de *decimus princeps posterior*. Là, il suivait la même évolution, entrait dans les *triaires* (*decimus pilus posterior*), et suivait de nouveau la série ascendante, jusqu'au grade de *primus pilus*¹.

Dans l'ordonnance définitive de la légion à cohortes, là même où les noms n'ont point changé, les grades et l'avancement se modifient et s'adaptent aux exigences nouvelles.

La cohorte, on l'a vu (p. 357), compte 3 manipules à 2 centuries, soit 6 centuries en tout, commandées par 6 centurions (60 pour toute la légion de 10 cohortes).

Au grade inférieur sont les centurions de la 10^e cohorte² : ceux de la 1^{re} cohorte priment tous les autres³. L'avancement suit donc la marche ascendante, de la 10^e à la 1^{re} cohorte⁴, en conduisant aux *primi ordines* les centurions les plus solides et les plus habiles au métier des armes.

Souvent appelés en conseil avec les tribuns militaires, dans les graves occurrences, ou représentants ordinaires des

¹ Les *triaires* s'appelaient aussi *pilani* ; chacune des centuries de *triaires* (*ordo*) étant désignée par le mot *pilus*. De là, le mot *primum pilum ducere* : être chef de la première centurie. Le mot *prior* deviendrait une superfétation. On le supprime dans l'usage (*primipilus, primi pili centurio*).

² *Infimorum ordinum centuriones infimi... inferiores ordines*. — *B. c.*, 2, 35. 1, 46.

³ *Primorum ordinum esse*; — *primi ordines*. *B. g.*, 1, 41. 5, 28, 37. *B. c.*, 1, 74).

⁴ Exemple : le centurion *Scæva, quem Cæsar ab octavis ordinibus* (centurion dans la 8^e) *ad primum pilum se transducere pronuntiavit*. — *B. c.*, 3, 53. — Par où l'on voit qu'en cas d'actions d'éclat l'avancement pouvait sauter plusieurs grades intermédiaires. — Dans chaque légion les 6 centurions étaient dénommés, ce semble, comme il suit :

cohortes auprès du chef⁵, ces officiers avaient dans l'armée un haut renom de bravoure, et payant hardiment de leur personne, ils enlevaient le soldat et le jetaient sur l'ennemi⁶.

L'insigne des centurions était la baguette ou sarment de vigne (*vitis*). Ils avaient en effet droit de discipline et de basse justice sur le soldat.

G. Les *Evocati*.

Quand le soldat avait fini son temps, et atteignait la limite d'âge (*ætatis excusatio*)⁷, il arrivait souvent que le chef le retenait à l'armée par l'appât de l'honneur, de la solde plus forte, par la dispense du service des tranchées ou des gardes ; souvent il lui était donné un cheval, ou l'avancement lui était promis⁸. Les *evocati* furent appelés en plus grand nombre que jamais au temps des guerres civiles, et la raison en saute aux yeux⁹. Ils se tenaient dans le rang, touchaient la solde des centurions, et souvent César les nomme concurremment avec eux⁶ : à Pharsale, Pompée avait ses *evocati* dans toutes les lignes⁷. César aimait mieux les réunir en troupe séparée et d'élite, sous le commandement d'un préfet (p. 361)⁸. On les vit même former jusqu'à des légions entières de vétérans.

De la 10^e à la 1^{re} cohorte, par exemple :

Decimus	} hastatus posterior :	
à			
Primus	} princeps posterior :	
---		 pilus posterior :
---		 hastatus prior :
---		 princeps prior :
---		 pilus ou primi pilus

Ailleurs, on voit que parfois, au lieu de se faire dans la légion, l'avancement faisait passer le centurion d'une légion dans une autre. *B. g.*, 6, 40.

⁵ *B. g.*, 1, 40 1, 41. 5, 28.

⁶ César raconte et vante leurs exploits, *b. c.*, 3, 58. 3, 91 : *b. g.*, 2, 25. 5, 44. 7, 47. — 46 centurions périrent sous Gergovie (*b. g.*, 7, 51) ; 30 à Pharsale (*b. c.*, 3, 99).

⁷ *B. c.*, 1, 85.

⁸ *B. c.*, 7, 65. — 1, 3. — 1, 39. — 2, 5. — *B. g.*, 3, 20. — 5, 4. — 7, 39.

⁹ *B. c.*, 1, 3. — Il est question d'eux trois fois dans ce seul §, où se lit cette phrase caractéristique : *multi undique ex veteribus Pompeii exercitibus spe præmiorum atque ordinum evocantur*.

⁶ *B. c.*, 1, 3, 17. — 3, 53.

⁷ *B. c.*, 3, 88 ; *evocatorum circiter duo (milia), quæ tota acie disperserat*.

⁸ *Cic. ad fam.*, 3, 6, 5.

Rangeons sous la même rubrique les *beneficiarii*¹, véritables *ordonnances* du consul, du tribun et des autres officiers supérieurs, ayant aussi la haute paye, et passant aux *evocati* quand finit leur temps².

H. Les Fabri.

L'armée avait son train et son corps d'*ouvriers*. Parlons de ceux-ci d'abord. Ils étaient *forgerons* (*fabri ferrarii*), *charpentiers* (*f. lignarii*) de navires ou de machines³, etc. — Ils obéissaient à leur chef ingénieur (*præfectus fabrum*), qui dirigeait les travaux d'attaque ou de siège, installait les *ballistes* et *catapultes*, et avait la police sur tout le train.

I. Équipement et Train.

Le soldat, au temps de César, a quitté la toge pour la *saie* (*sagum*) fermée ou ouverte (*sagulum*), et retenue par une boucle à l'épaule. Sous le *sagum* il revêt la *tunique*, serrée par le ceinturon (*cingulum*). Il est chaussé des *caligæ*, fortes demi-bottines, à semelles garnies de clous (*clavi caligarii*).

On sait qu'il marchait chargé d'un énorme poids (60 livres romaines). Ses armes, ses vivres pour 15, et parfois plus de 20 jours⁴, les pieux pour le *vallum* du campement, les outils (hachette, scie, etc.), les ustensiles de cuisine, il portait tout. Il était littéralement *empêché* (*impeditus*) par son bagage (*sarcinæ*)⁵. Marius lui fit attacher les *vasa* et *cibaria* au bout d'une perche ou d'un pieu de *vallum*, qu'il portait sur l'épaule droite, la main gauche tenant le *pilum*, le bouclier dans sa couverture passé à l'avant-bras gauche, le casque pendant sur la poitrine ou sur le dos⁶.

L'ennemi est-il près, on dépose les bagages (*sarcinas conferre*)⁷, sous bonne garde (*præsidium*), et on marche à lui. On les laisse dans le camp, si l'on en sort pour le combat⁸.

Quant aux lourds et gros bagages d'armée (*impedimenta*), tentes, moulins à main, machines et charriots, ils sont transportés par bête de somme, au trait ou à dos. Au signal

¹ B. c., 1, 75. 3, 88.

² Ibid. 3, 88.

³ B. g., 5, 11.

⁴ Cic. Tusc. 2, 26, 37. *Plus dimidiati mensis cibaria*. — Cæs., b. c., 1, 78.

⁵ B. g., 3, 19. 4, 26, etc.

⁶ B. g., 2, 21. — V. la figure dans Marquardt, l. c., planche 2, fig. 6.

⁷ B. g., 1, 24. 7, 18.

⁸ Le soldat est dit alors *expeditus*.

donné (*vasa conclamare*)¹, on replie les tentes et on rassemble les bagages (*colligere*) : à un second signal, on les charge : au troisième, on défile.

Les hommes du train (*calones*) sont employés à ce travail, le légionnaire ne prenant que sa charge; et ils accompagnent les *impedimenta*, suivis des *cantiniers* (*lixæ*), libres trafiquants, en contact continu avec le soldat.

J. Les Signaux et Enseignes.

Pour donner les *signaux*, les légions ont leurs clairons et trompettes (*tubicines*², *bucinatores*³, *cornicines*⁴, *liticines*⁵).

Le signal de l'attaque ou de l'appel général (*classicum, classicum canere*) est donné par le général seul, et devant sa tente⁶.

Les enseignes sont de diverses sortes.

Au temps des premières légions manipulaires, chaque manipule a la sienne, *une botte de foin* (p. 352)⁷, et les soldats de ce manipule sont *unius signi milites*. — Mais à cette enseigne grossière succèdent bientôt des figures symboliques d'animaux : celle de *l'aigle* (1^{er} manipule), du *loup*, du *minotaure*, du *cheval*, du *sanglier*, etc. Puis, plus tard, c'est une simple *main* (*manus*) au bout d'une perche ornée de disques de métal superposés⁸. — La légion à cohorte les adopte aussi pour ses manipules, ce qui donne trois enseignes par cohorte⁹. — La cohorte en revanche ne paraît point en avoir eu de spéciales avant le *Dragon*, qui lui fut donné au temps de l'empereur Hadrien.

¹ B. g., 1, 66, 3, 67.

² La *tuba* est en airain, de forme droite, avec pavillon ouvert en dessous. Elle sonne l'appel, la charge, la retraite.

³ La *bucina* (*buccin*, de *bos*, *canere*), la corne à bouquin primitive, faite plus tard en métal et à large courbure, sonne les *gardes* et *veilles*.

⁴ La *corne* (*cornu*), plus petite et moins recourbée, sonne la *mise en marche*.

⁵ Le *clairon* (*lituus*), recourbé à l'extrémité (*æs aduncum*), et semblable à un bâton augural, est l'instrument spécial à la cavalerie. — V. tous ces instruments figurés dans Marquardt, l. c., planche 2, fig. 15, 16, 17.

⁶ Tite-Live, 27, 47. — C. b. c., 3, 82 : où Pompée, par honneur pour Scipion, *classicum apud eum cani... jubet*.

⁷ Ovid., *Fast.* 3, 117.

*Pertica suspensos portabat longa maniplos
Unde manipularis nomina miles habet.*

⁸ V. Marquardt, l. c., planche 2, fig. 9, 10, 11.

⁹ Varr., *de ling. lat.*, 5, 88. — b. g., 6, 34, et 6, 40.

A dater de Marius, on l'a vu, l'enseigne légionnaire est l'aigle d'or ou d'argent, plantée les ailes éployées au haut d'un portant : souvent elle tient la foudre dans ses serres. Le porte-aigle (*aquilifer*), désigné par les centurions, est pris parmi les meilleurs et les plus braves. Il a le manteau de peau d'ours ¹.

Outre les enseignes (*signa*), les Romains se servaient aussi du fanion (*vexillum*), pièce d'étoffe carrée, de couleur variable suivant les cas ². Souvent le *vexillum* pendait au-dessous de l'aigle légionnaire (*Sic sur l'Arc de Constantin*). — Il est l'enseigne propre aux *turmes* de la cavalerie. De couleur rouge et planté au haut de la tente du général, il annonce le combat ³.

Les enseignes ne quittant point les légions, quand il est envoyé un détachement (*electi*) en expédition, il a son *vexillum* ⁴.

Au moment de donner, les *signiferi* se placent devant les manipules et cohortes; puis les soldats s'avancant, ils se retrouvent au milieu du rang ⁵. — Autrefois l'aigle appartenait aux *triaires*, de la 3^e *acies* : Marius en fait l'enseigne légionnaire et la place à la première ligne, dans la première cohorte, sous la garde du *primipilus*. — Au camp elle reste enfouie sous terre, auprès de la tente prétoriale ⁶. Le lieu est sacré et emporte asile.

En temps de paix on la dépose dans l'*ararium*, confiée aux questeurs. Comme au drapeau chez les modernes, il s'attache, chez les Romains, à l'enseigne légionnaire, une idée d'honneur et de sainteté. Il y a note d'infamie à la perdre, à la laisser aux mains de l'ennemi : la légion partage la honte

¹ Marquardt, l. c., pl. 2, fig. 14.

² Souvent les auteurs employent indifféremment le mot *signum*, et le mot *vexillum*. Ailleurs ils distinguent.

³ B. g., 2, 20. *Vexillum proponendum, quod erat insigne cum ad arma concurrere oportet.* — b. c., 3, 89. — b. alex., 44.

⁴ De là ces détachements prennent eux-mêmes le nom de *vexilla*, *vexillationes*, *vexillarii*. — b. g., 6, 38, 40.

⁵ Au temps de la légion manipulaire, on appelait *antesignani* les soldats de la première ligne, quand dépassant l'enseigne, ils en venaient aux mains. Les *hastaires* repoussés, les *principes* s'avancèrent, devenaient *antesignani* à leur tour; et ainsi de suite. — Au temps de César, les *antesignani* sont une compagnie d'élite; *electos ex omnibus legionibus fortissimos viros, antesignanos.* b. c., 1, 43, 57. 3. 75, 84. Ils combattent en avant des lignes, et *expediti* (p. 364 n. 8), comme faisaient jadis les soldats *levis armaturæ*. Puis, ils rentrent dans les lignes (b. c., 1, 43).

⁶ Cic. Catil., 1, 9.

de son *signifer*, et celui-ci est puni de mort s'il s'est rendu coupable de lâcheté ¹. Souvent, comme Condé lançant son bâton de maréchal dans les lignes ennemies, le porte-aigle la jette ou se précipite avec elle en avant dans la mêlée ².

K. Le Campement.

Le campement de l'armée constitue l'une des parties les plus importantes et des plus originales assurément de l'art militaire chez les Romains ³. Sa réglementation est bien connue. Nous la résumerons donc brièvement, renvoyant les curieux aux auteurs spéciaux, à Polybe (6, 27-32), pour les temps des guerres Puniqes, à Josèphe, à Hygin ⁴, pour l'époque de Titus et de Trajan. Quant à ce qui concerne la période intermédiaire, et notamment le siècle de César, on est réduit à de plus rares citations; mais les conclusions historiques ne sont pas moins certaines.

En campagne le camp était formé tous les soirs. Comme il importait d'abord de se mettre à l'abri de quelque surprise nocturne, un détachement s'en allait en reconnaissance (*exploratores*), conduit par les tribuns et des centurions, et choisissait l'emplacement convenable ⁵, d'ordinaire un lieu dominant et en pente douce ⁶: on mesurait le terrain (*castra metari, metatores*), et l'on traçait un carré (*c. quadrata*), plus tard un parallélogramme, d'un tiers plus long que large (c.

¹ B. g., 4, 25. *Aquilam hostibus prodere.*

² Expressions usuelles : *signa convellere, afferre, tollere* (lever les enseignes, se mettre en marche) : *proferre, promovere* (avancer en ligne) : *inferre* (charger l'ennemi) : *statuere* (faire halte) : *convertere* (faire tour ou demi-tour) : *a signis discedere* : *signa deserere* (abandonner le drapeau, fuir) : *referre* (reculer) : *conferre* (en venir aux mains, ailleurs : se rassembler) : etc. etc. b. g. 1, 39, 40. b. g., 2, 25. 1, 25. 2, 26. 5, 33. 6, 34. — b. c., 1, 44. 3, 99. — Tite-Liv., 8, 23.

³ Est-il besoin de rappeler la description pittoresque de Tite-Live, 44, 39. — *Majores vestri castra munita portum ad omnes casus exercitus putabant esse, unde ad pugnam exirent, quo jactati pugnae tempestate pugnae receptum haberent. . . Castra sunt victori receptaculum, victo perfugium. Quam multi exercitus, quibus minus prospera pugnae fortuna fuit, intra vallum compulsi tempore suo, interdum momento post, eruptione facta victorem hostem pepulerunt! Patria altera est militaris haec sedes, vallumque pro mœnibus et tentorium suum cuique militi domus et penes sunt. . .*

⁴ Jos. de bell. jud., 2. Hyginus, liber de munitionibus castrorum.

⁵ *Qui locum idoneum castris deligant.* b. g., 2, 17.

⁶ Il n'y a que les barbares, au dire de César, qui agissent autrement. b. g., 8, 36.

tertiata)¹. Une voie principale (*decumanus maximus*) le coupait de l'avant à l'arrière (l'avant (*pars antica*) tournant le dos à l'ennemi): une seconde voie perpendiculaire à la *decumane* allait de gauche à droite (*cardo maximus*). L'une et l'autre aboutissaient à quatre portes; la *decumane* à la porte *prétoirienne* (*porta prætoriana, extraordinaria*), s'ouvrant à l'arrière, et à la porte *decumane* ouverte à l'avant du camp. Le *cardo maximus* se terminait à droite par la *porta principalis dextra*, à gauche par la *porta principalis sinistra*².

Les troupes se rangeaient entre la *via principalis* et la *pars antica* du camp. Elles formaient six files de tentes, coupées à angles droits par 10 rues, 5 entre la porte *decumane* et la *via quintana*, 5 entre la *via quintana* et la voie *principale*. Les alliés, fantassins et cavalerie, se tenaient à l'extrême gauche et à l'extrême droite, puis venaient les *hastaires*, les *principes* et les *triarii*; puis la cavalerie romaine rangée au centre le long de la *decumane*³.

A la jonction des deux voies perpendiculaires, sur une place de 200 pieds carrés (*prætorium*), s'élevait la tente du général, le *tabernaculum*⁴.

En avant du *prætoire*, l'armée s'assemblait sur le *principium*⁵. Là se dressaient l'autel (*ara*), l'*augurale* ou *auguratorium*, le *tribunal* ou *suggestus* fait de terre recouverte de gazon, et du haut duquel le général, assis sur la *sella castrensis*, haranguait le soldat. — Enfin, entre le *prætorium* et la porte *decumane*, on rencontrait le *forum quæstorium*, la grande place

¹ Parfois il affecte d'autres formes. Nous trouvons un camp en *demi-lune*, *c. lunata*, dans César. *b. afr.*, 80. — Les deux lignes perpendiculaires du camp étaient religieusement orientées et tracées à l'aide du *groma* (v. les détails donnés par Marquardt, t. III, part. 2, pp. 310 et s., et les sources citées).

² A droite, à gauche, en regardant l'arrière du camp; le *mentor* ou *metator*, on le répète, a procédé en tournant le dos à l'ennemi, et marchant à reculons depuis la porte *decumane* (*Polyb. b. c.*). — Il y avait aussi une rue transversale secondaire entre la *via principalis* et la porte *decumane*. On l'appelait la *via quintana*, parce qu'elle courait entre les cinquièmes et sixièmes manipules.

³ Les rangs ou carrés formés par les tentes s'appelaient *strigæ*. Les tentes (*tentoria, pelles*) renfermaient 10 soldats (*contubernales*), avec leur *doyen* (*decanus*).

⁴ Plus tard on élevait la voie *decumane*, et on y plaça le *prætoire* entre la *via principalis* et la *quintana*, le front tourné vers la *porta prætoriana*.

⁵ Tite-Liv., 28, 25. — C'est aussi là, qu'en regard de la tente du consul, se rangeaient en ligne les tentes des tribuns militaires et de l'état major (*principes*).

du camp et le marché, puis plus près de la porte, la tente du *quæstor*, intendant et payeur de l'armée (*quæstorium*)¹.

Le camp était fortement retranché. Une rue circulaire de 200 pieds de large courait entre les tentes et le mur. En même temps qu'elle mettait le soldat hors de l'atteinte des projectiles lancés du dehors, elle facilitait les mouvements de l'intérieur, le rangement du train et des bêtes de somme ou autres. Les marchands et vivandiers (*licæ*) se tenaient au dehors, à la porte *decumane*.

Le retranchement enveloppait tout le camp. Il se composait d'un mur en remblai (*agger*), muni de sa palissade (*vallum*), avec fossé en avant (*fossa*)².

L'armée devait-elle faire un long séjour, la fortification du camp³ revêtait un caractère de solidité plus durable. Des redoutes (*castella*) ou ouvrages avancés, d'ordinaire quadrangulaires, commandaient le mur à intervalles égaux, et protégeaient les soldats qui combattaient derrière l'*agger*⁴.

Au début, c'était aux vélites à veiller à la sûreté du camp. Ils bivouaquaient dehors (*procubitores*) et fournissaient les gardes des portes. — Après leur suppression, les *excubiæ* se composent d'une, de deux cohortes, ou plus encore⁵. Elles

¹ Nous n'entrons pas dans de plus amples détails sur le rangement des tentes des tribuns, préfets, etc., sur le campement des auxiliaires, placés à droite et à gauche de la *via decumana*, en allant du *prætorium* à la *porta prætoriana*. Ce soin nous entraînerait trop loin; et nous renvoyons à Marquardt, *l. c.*

² Les terres du fossé fournissaient le remblai de l'*agger*. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur des pieux variaient nécessairement selon les besoins. D'ordinaire, la palissade avait en hauteur les $\frac{2}{3}$ de la largeur du fossé à son ouverture. Le fossé a-t-il 15 pieds: la palissade en a 10. *b. c.*, 2, 63. Le fossé a-t-il 18 pieds: la palissade est haute de 12. *b. g.*, 2, 5. Quant à l'*agger*, il a la même épaisseur proportionnelle. Mais le plus souvent, pour les simples campements d'une nuit, les travaux étaient moins considérables (*Veget.*, 1, 24, qui donne 12 et 9 pieds pour les mesures usuelles).

³ *Castra stativa*, d'été ou d'hiver (*æstiva, hiberna*). Dans ces derniers, le soldat couchait sous des huttes ou baraques, de terre, de peaux et de paille (*hibernacula, casæ, stramentitiæ*). Les Romains, en pays ennemi, ne pratiquaient pas les *cantonnements* dans les villes ou bourgs, et quand, par hasard, ils s'y établissaient, ils en renvoyaient les habitants, par mesure de sûreté. *b. g.*, 3, 1).

⁴ On trouvera partout les plans ou tracés des camps romains. Nous nous contenterons de renvoyer au *Dict. of Antiquities* de Smith, *vo castra*, et au *Manuel* de Becker-Marquardt, III, pl. 1. — V. aussi le *Dict. de Rich-Chéruel*, *vo castra*.

⁵ Sous Avaricum, César place jusqu'à deux légions en avant des portes (*b. g.*, 7, 24. — V. aussi *b. c.*, 3, 50).

stationnement (*in statione*) en avant des portes, et elles ont avec elles une *turme* de cavalerie. Les sentinelles de nuit (*vigilia*, plus spécialement) se relayent quatre par quatre, de trois en trois heures, depuis six heures du soir jusqu'à six heures du matin ¹.

Le mot d'ordre, écrit sur une tablette (*tessera*), était remis par le commandant aux tribuns et préfets, et circulait dans les divers corps, porté par le *tessararius* ou *circulator*, qui le rendait à ceux de qui il le tenait, en preuve de la besogne accomplie.

L. Poliorcétique.

Au temps de César la *poliorcétique* des Romains n'est autre que celle des Grecs. Ici ils sont simplement imitateurs. Nous n'en dirons dès lors que peu de mots.

S'agit-il d'enlever une place d'assaut (*oppugnatio repentina*) ², ils arrivent aux fossés, les combent de terre et de fascines (*crates. fossas aggere complere*); ils brisent les portes, renversent les palissades et escaladent les murs.

Ouvrent-ils le siège en règle (*obsidio, coronâ, cingere, circumvallare urbem*), ils procèdent comme à Marseille, Avaricum, Alise, Dyrrachium, etc., à l'investissement et au blocus complet. Ils élèvent retranchement contre retranchement: leurs lignes de contrevallation et de circonvallation se munissent de tours et de redoutes (*munitiones, brachia, castella*); derrière elles campe l'armée.

A l'investissement se joignent d'ordinaire les travaux d'attaque (*oppugnatio*). L'*agger* est conduit peu à peu jusque sous les murs de la ville investie. Il est soutenu et renforcé par un entrelacement de pierres et de puissantes traverses ³; on le monte jusqu'à la hauteur du mur attaqué ⁴.

Le long de l'*agger* s'élevaient des tours, tantôt fixes, tantôt mobiles, et à trois ou quatre étages (*turres ambulatoriæ, mobiles, tabulatæ*), d'où les traits pleuvaient sur les remparts, et d'où partaient les *ponts volants* (*sambucæ*). Au rez-de-chaussée travaillaient les *béliers* (*aries*): on les recouvrait de peaux crues et de couvertures mouillées pour les défendre contre les feux et les pierres lancés par l'ennemi.

¹ De là les expressions, *prima, secunda, tertia vigilia*.

² *B. c.*, 3, 80.

³ Sic sous Marseille (*b. c.*, 2, 15, etc.).

⁴ Il avait 80 pieds devant Avaricum (*b. g.*, 7, 24), et devant Marseille (*b. c.*, 2, 1).

Les Romains pratiquaient aussi les *blindages*, et les abris divers, dans leurs travaux d'approche ou de défense.

Ils avaient les *plutei*, murailles mobiles de fascinages entrecroisés et convexes, recouverts aussi de peaux ¹, et marchant sur des roues; ils avaient les tortues (*testudo*) ², variables de forme et d'objet: la tortue, dite *vinea* ou *berceau* (la *χεῖροχελώνη* des Grecs), haute de 8 pieds, sur 9 de large, longue de 16 pieds, soutenue sur quatre poutres ou plus, au toit aplati, garantie du feu par des sacs et des matelas mouillés (*centones*). Le soldat, abrité sous elle, la pousse devant lui (*vineas agerre, proferre*) ³.

Celle dite *musculus* (*χελώνη χωστρίς*), a son avant-toit qui cache le travailleur occupé à creuser et déblayer le fossé ⁴. Ailleurs elle facilite l'ouverture de la mine (*cuniculus*) sous les murailles ⁵. Quelquefois elle ne consiste qu'en un plan incliné, appuyé sur la muraille même, et échafaudé sur des roues (*χελώνη διορυκτής*).

Enfin la *tortue ariétaire* (*arietaria: χελώνη κρισφόρος*) porte un immense bélier, à tête de fer, long de 60 à 180 pieds, suspendu sous la voûte, et dont l'action destructive était grande ⁶. — Ailleurs le *tolleno* (*bascule* ou *grue*) élevait le soldat à la hauteur du mur ennemi.

Joignez à ces instruments les faux murales (*falces murales, asseres falcati*), assez semblables aux longs crocs dont se servent nos *pompier*s pour tirer à eux les murs et les pierres qui s'écroulent. L'assiégé à son tour les arrêtaient ou attirait à lui avec des cordes, des crocs (*anchora ferrata*) ou des machines. Joignez-y toute la série des machines de jet (*tormenta*) également usitées pour l'attaque et la défense, et dont les noms grecs disent assez l'origine, artillerie véritable et puissante, les *catapultes* et les *scorpions*, arbalètes monstrueuses mues à l'aide de cordes et de treuils, projetant au loin des carreaux pesants, des traits et des flèches de fer, et quelquefois aussi des quartiers de pierre. Leur trajectoire se rapproche de

¹ *B. g.*, 7, 41. 7, 45 3, 24. — V. la définition dans Végèce, 4, 15, et la fig. 1, p. 476, dans Marquardt, *l. c.*

² Presque toutes ces machines portent des noms d'animaux: *Aries, cuniculus, musculus, onager, scorpio, corvus*, etc.

³ *B. g.*, 2, 12. 30. 7, 17. *b. c.*, 2, 1.

⁴ *Testudo quæ ad congestionem fossarum paratur*. Vitruv., 10, 14. — *B. c.*, 2, 2.

⁵ *B. c.*, 2, 10.

⁶ *Aries suspenso fortior ictu*. Luc., 3, 490.

B. g., 3, 14. 5, 42: *falcibus vallum rescindere*, 7, 84, 86.

l'horizontale¹ : — les *ballistes* (λιθοβόλοι, *ballistæ*), plus spécialement faites pour lancer les pierres à toute volée. César s'en servit même en rase campagne².

Les assiégés, outre les armes ordinaires et ci-dessus indiquées, employaient des instruments de défense non moins énergiques. Ils versaient la poix fondue, l'huile bouillante sur l'assaillant : ils saisissaient ses échelles, ses béliers, avec des *mains de fer* (*furcæ*), avec des *harpons* et des *tenailles*, (*forfex*, *lupus*), et les renversaient ou les faisaient dévier : ils jetaient sur les tortues des *maillets* à pointe et des *phalariques enflammées* (*malleoli*, *phalaricæ*) : ils roulaient sur les machines d'énormes pierres, enlevaient les hommes en lançant sur eux des cordes ou des engins élévateurs (*tolleno*) ; ils opposaient la contre-mine à la mine, et dans leurs sorties allaient chercher l'ennemi jusque dans ses retranchements, brûler ses tours ou détruire ses travaux.

Les sièges mémorables des guerres de César nous fournissent sur tous ces détails les renseignements les plus précieux.

M. La Flotte.

Avant Auguste qui, le premier, organisa des escadres permanentes stationnant à Misène, Ravenne et autres lieux, les Romains n'ont point eu de marine régulière³. Ils construisaient des vaisseaux sous la pression des nécessités (au temps des guerres puniques, par exemple) ; mais une fois la crise passée, ils négligeaient la flotte, et aimaient mieux mettre en réquisition les navires de leurs alliés, Marseillais, Rhodiens, etc. La flotte ne faisait donc point partie de leur état militaire normal. Le légionnaire, mis temporairement à bord des vaisseaux, y combattait comme il eût fait à terre ; et quant aux équipages, matelots et rameurs, on les formait d'esclaves, d'affranchis, d'étrangers. Servir sur les vaisseaux était en quelque sorte un déshonneur⁴. Et César lui-même ne vit-il pas avorter plus d'une

¹ *B. g.*, 7, 25.

² *B. g.*, 2, 8, §. 14. — V. les *Figures* aux pp. 466, 467, 468, 470, Marquardt, *l. c.* — V. des modèles fort bien établis, par les ordres de l'Empereur, au *Musée Gallo-Romain* de Saint-Germain.

³ Si ce n'est pourtant après les guerres de Pyrrhus.

⁴ La négligence du gouvernement, le manque de navires amenèrent souvent des désastres. Qu'on se rappelle la *guerre des Pirates*, et la police des mers échappant aux mains impuissantes de la République!

fois ses opérations militaires, faute d'avoir à côté de son armée l'assistance d'une flotte régulière?

Sous ce rapport, il n'innova point, non qu'il ne connût le mal et sa cause ; mais, obligé de se hâter toujours et de parer aux besoins du moment, il ne lui fut pas donné de reconstituer l'état maritime de Rome sur un pied respectable et permanent.

Nous ne dirons donc rien des flottes, nous contentant de renvoyer le lecteur aux judicieux récits de M. Mommsen lui-même (II, pp. 230-237 ; III, pp. 49 et s., 63 et s., 71 et s. V, p. 19).

Terminons cette revue si longue et pourtant si incomplète encore, en rappelant que César entra dans les Gaules avec une seule légion, la 10^e, ayant les 7^e, 8^e et 9^e en cantonnements dans la Cisalpine, soit en tout 4 légions données par le Sénat et le peuple¹. Dans la même année, il leva les 11^e et 12^e. L'année suivante, il leva les 13^e et 14^e dans la Gaule cisalpine. Au cours de la 6^e campagne, la 14^e ayant été détruite (affaire de Titurius et Cotta²), il en forma deux nouvelles (14^e et 15^e), et Pompée lui en prête une autre (la 1^{re}), ce qui lui complète un contingent de 10 légions. Durant la 7^e année de la guerre, il comble ses vides et lève une 11^e légion (la 6^e). Puis bientôt il rend la 15^e au Sénat, la 1^{re} à Pompée, et à l'ouverture de la guerre civile, il n'a plus que 9 légions sous ses ordres, auxquelles il convient d'ajouter ses nombreux corps d'*auxiliaires* (*auxilia*), cohortes hors cadres, Gaulois, Illyriens, Numides, frondeurs Baléares, archers Crétois, cheveu-légers Germains et Espagnols.

Il laisse la 13^e légion dans l'Italie du Nord³, et il guerroye avec 8 légions seulement contre Pompée (les 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 14^e).

Ses moyens de vaincre sont ceux d'Alexandre, d'Hannibal, de Napoléon : tenir tous ses corps sous sa main : ne pas laisser prise sur soi : se mouvoir rapidement sur tous les points importants : se servir du levier moral de la crainte du chef

¹ *B. g.*, 1, 7.

² 1, 10-13.

³ 1, 24.

⁴ Chez les Aduatuques (*b. g.*, 5^e liv.). V. *supra*, p. 73.

⁵ *B. c.*, 1, 7.

et de l'amour de la gloire, et aussi de l'amour du butin : se conquérir enfin des alliés et des sujets fidèles ¹...

La science de la guerre est la même dans tous les siècles : machines et engins ont beau aller se transformant, les conceptions stratégiques, l'art d'attaquer et se défendre, se ressemblent toujours : ils dérivent des mêmes principes ; et là où le général sera plus habile, à forces égales et même moindres, la victoire lui restera fidèle à la dernière heure.

Constatons d'ailleurs que la République avait légué à César son admirable soldat légionnaire, robuste, solide, et brave au plus haut point, celui dont Pyrrhus avait dit : « avec » de tels soldats, j'aurais bientôt conquis le monde ! »

¹ Napoléon, *Précis des guerres de César*. — *passim*.

D

LA QUESTION DE DROIT ENTRE CÉSAR ET LE SÉNAT ROMAIN ¹

I

Ce que c'est que la Province, sous la République.

1. — Le sens du mot *Province* (*provincia*) chez les Romains n'a pas été, ce semble, suffisamment éclairci. Et pourtant, il y a là un détail dont il faut tenir compte dans l'étude des derniers jours de la République. Aussi, pour aider à l'intelligence des questions qui font l'objet de ce travail, nous nous attacherons d'abord à fixer la notion même de ce mot *provincia*.

Chacun le sait, le commandement suprême à Rome,

¹ [Nous donnons ici non pas la traduction entière, mais un extrait aussi fidèle que possible du *Mémoire* publié par M. Mommsen dans les *Comptes-rendus* de la *Société historique* de Breslau, en 1857. Nous avons cité souvent ce travail célèbre dans nos notes, et nous déférons à l'invitation de beaucoup de nos lecteurs, en le joignant en *Appendice* au présent volume. Mais, qu'on ne se fasse point illusion : pour ceux qui voudront en contrôler plus à fond toutes les données, toutes les conclusions, il est absolument nécessaire de recourir à l'original, aux développements détaillés dans lesquels est entré l'auteur, et à l'appareil de notes érudites et de citations de textes placées en preuve au bas de chacune des pages.]